

Annexe n° 1 à la convention de partenariat
Réseau(x) de santé addictions précarité diabète de Champagne Ardenne
Réseau Sport Santé Ben être
signée le 31 août 2009
et relative à la mutualisation de moyens et des compétences

Les réseaux régionaux ADDICA, CARÉDIAB et Sport Santé Bien Etre ont pour objectif l'amélioration de la qualité du service rendu à des personnes en difficulté avec :

- une addiction et/ou en situation de précarité pour ADDICA
- un diabète de type 2 pour CARÉDIAB
- la mise en place ou la reprise d'une éducation physique adaptée à leur état de santé pour Sport Santé Bien Etre.

A cette fin, les réseaux ADDICA et CARÉDIAB d'une part et le Réseau Sport Santé Bien Etre d'autre part, développent des outils de coordination des soins et de formation à destination des professionnels de santé. Dans le cadre de la convention de partenariat signée le 31 août 2009, ils ont travaillé ensemble à la coordination de leurs travaux au service des usagers et des professionnels de la région Champagne Ardenne.

Ils souhaitent à présent renforcer leur travail partenarial en partageant les mêmes locaux situés 10 boulevard Barthou à Reims. Cette collaboration a pour objectifs de :

- partager l'expérience acquise par chacun des réseaux aussi bien au niveau régional qu'au niveau national
- favoriser les échanges de compétences entre les différents personnels,
- préparer une mise en cohérence des actions des réseaux ADDICA, CARÉDIAB et Sport Santé Bien Etre
- rationaliser les moyens matériels et financiers mis à leur disposition.

ARTICLE 1 : MODALITÉS D'OCCUPATION DES LOCAUX

L'association des Réseau(x) de santé addictions précarité et diabète met à la disposition du chef projet du Réseau Sport Santé Bien Etre un bureau équipé d'une connexion téléphonique et Internet. Elle s'engage à se charger des formalités pratiques liées à cette mise à disposition de locaux (propriétaire, assurances, ménage) et à en faciliter l'accès au personnel du Réseau Sport Santé Bien Etre.

Un photocopieur Scanner est également partagé entre les deux entités.

Les parties communes (salles de réunion, bureaux, communs) sont utilisées indifféremment par chacune des structures dans le respect des plannings et de l'usage prévus.

Un planning en ligne permet à chaque chef de projet de gérer au mieux l'occupation des deux salles de réunion. Cet agenda est accessible via le lien et les identifiants suivants :

<https://www.google.com/accounts/ServiceLogin?service=cl&passive=1209600&continue=http://www.google.com/calendar/render&followup=http://www.google.com/calendar>

identifiant : addica.carediab

mot de passe : carediab

Les locaux communs et particuliers sont dégagés (plans de travail libérés, armoires et tiroirs fermés) après chaque occupation de manière à permettre :

- aux rencontres suivantes de se tenir sans rangement ni nettoyage préalables
- au personnel de nettoyage d'intervenir sans avoir à dégager les surfaces de travail.

Les cartons ou autres emballages vides encombrants sont descendus à la poubelle collective située sur le parking par les personnes qui les ont générés.



E.V.

PA

INVENTAIRE AU 30 SEPTEMBRE 2010

Réseau(x) addictions précarité diabète	Réseau Sport Santé Bien Etre
Matériel Informatique	Matériel Informatique
6 Ordinateurs portables	2 Ordinateurs portables
3 Ordinateurs fixes	1 disque dur portable
3 Onduleurs	1 clé USB
1 Serveur	
1 Imprimante	
1 Réseau sans fil	
2 Cartes de réseau sans fil	
6 Clés USB	
1 Réseau câblé	
4 Vidéos projecteurs	
3 Packs Microsoft Office	
1 Logiciel Kaspersky multipostes	
1 Base de données	
Mobilier et matériel de bureau	
1 boitier conférence téléphonique	
1 palm	
2 I phones	
4 téléphones portables	
1 GPS Tomtom	
2 postes de téléphones fixes	
4 Armoires	
1 ½ Armoire	
5 Fauteuils	
4 Bureaux	
1 Portemanteau	
1 Perforelieur	
1 Destructeur	
2 Paper board	
9 tables de réunion	
2 tables demi-lune	
1 petit meuble rangement	
4 Caissons	
1 table carrée	
30 chaises	
1 boitier conférence téléphonique	
Électroménager	
1 Aspirateur	
2 Cafetières	
2 Réfrigérateurs	
1 Micro-onde	
3 Ventilateurs	

Avenant fait à Reims, le 20 octobre 2010

Pour les Réseau(x) addictions précarité diabète :



Pour le réseau Sport Santé Bien Etre :

